

<https://ricochets.cc/Toute-censure-d-un-media-est-intolerable.html>



Toute censure d'un média est intolérable

- Les Articles -

Publication date: jeudi 3 mars 2022

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

L'Union européenne, par les voix d'Ursula von der Leyen et de Josep Borell, a décidé d'interdire toute diffusion des médias russes en Europe.

RT-France et Sputnik, dont l'accès avait déjà été restreint sur Youtube, Facebook et Telegram, se voit privés de diffusion. Il est d'abord important de se rendre compte que cette décision est ILLEGALE. La diffusion de l'information n'est pas une compétence européenne mais relève de celles des Etats membres de l'UE.

En France, c'est l'ARCOM (ex-CSA), une autorité indépendante en principe, qui délivre et contrôle les droits de diffusion. Une procédure de radiation de licence est nécessairement une procédure contradictoire reposant sur des faits et ne se torche pas en deux coups de cuillère à pot.

L'UE vient de poser un acte d'autorité en dehors de son champ de compétence, dans un silence bien trop lourd, malgré la réaction du Syndicat National des Journalistes (SNJ) dont le communiqué est ici :

<https://www.snj.fr/article/ne-d%C3%A9fend-jamais-la-libert%C3%A9-en-attaquant-les-journalistes-1580995529>

RT-France c'est une rédaction de plus de 100 journalistes français.

A titre personnel pour avoir suivi RT-France ces derniers jours, je n'y ai rien vu qui ressemble à de la propagande mais au contraire la présentation de tous les points de vue par divers invités. Chacun peut avoir un autre avis, si possible après avoir passé quelques heures devant cette chaîne, mais quoi que l'on pense de ces médias, on ne peut admettre que des journalistes soient, comme Poutine le fait en Russie, censurés de la sorte en-dehors de tout cadre légal.

La guerre n'est jamais un espace de progrès social, d'extension des droits, de respect des minorités, de la pluralité des points de vue, même dans ce que l'on appelle abusivement, la preuve en est apportée une fois de plus, des démocraties fondées sur l'état de droit.